Club PLUi Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées N°2 : La concertation citoyenne dans les PLUi. Le 23 mars 2016, CNFPT de Toulouse

Equipe d'appui : CC Vère-Grésigne-Pays Salvagnacois, DDT 11, DDT12, DDT 81, CEREMA Dter SO, DRFALLRMP

09h30 Accueil café

10h00 Introduction de la journée par M. Raphaël DAUBET, vice président en charge de l'aménagement de l'espace (urbanisme, habitat, mobilités, eau, environnement) de la CC Causses et vallées de la Dordogne

10h15 La concertation citoyenne dans le PLUi : définitions, cadrage réglementaire et juridique par Catherine Léonard, responsable de groupe Territoire, Prospective, Evaluation du CEREMA/ Dter SO

10H30 Répartition des participants en ateliers d'échanges sur retours d'expériences (voir mots clefs au verso) : bonnes pratiques et conditions de réussite / difficultés et écueils / questions à poser à la table ronde de l'après-midi.

Atelier 1 : Quelle gouvernance de la concertation pour un PLUi ?

Atelier 2 : Quelle boite à outils en fonction des territoires pour l'information, l'expression, la

restitution...?

Atelier 3 : Quels moyens, compétences, ingénierie mobiliser ?

12H: Niveaux d'intensité de la participation dans les documents d'urbanisme et pratiques participatives en Europe : Mme llaria Casillo, maitre de conférence à l'Ecole d'Urbanisme de Paris et vice-présidente de la commission nationale du débat public.

12h30 Déjeuner, proposé au restaurant du CNFPT (8,15 €, boisson comprise pour les personnes inscrites au plus tard le 9 mars 2015)

13h45 Table-ronde : la concertation dans les PLUi : regards d'experts ou praticiens, critiques, éclairants ou innovants sur les pratiques, difficultés et questions relevées dans les 3 ateliers du matin.

Animée par : Philippe Labaume, délégué régional de l'Union régionale des CAUE Midi-Pyrénées.

- Un point de vue en contexte urbain : la CU Perpignan Mediterranée Métropole : Silvain Czechowski, Directeur Général Adjoint du Département Prospective, Aménagement, Mobilités, Solidarités
- Un point de vue dans un grand territoire rural : la CC Causses et Vallées de la Dordogne (62 communes) : Christophe Prunet, directeur adjoint chargé des services techniques, responsable de l'urbanisme.
- La « tentation du numérique » dans la concertation : Benjamin Hecht, URBANISTE, Concept «CARTICIPE ® » par Repérage Urbain.
- L'approche de la médiation par le paysage : Agnès Legendre, Directrice du CAUE de l'Ariège.

Synthèse et mise en perspective des échanges : Ilaria Casillo.

15h45 Point d'actualités régionales : DREAL LRMP.

16h Conclusions de la journée par Philippe MONARD, Directeur régional adjoint DREAL LRMP



Club PLUi Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées N° 2 : La concertation citoyenne dans les PLUi Le 23 mars 2016, CNFPT de Toulouse

Equipe d'appui : CC Vère-Grésigne Pays Salvagnacois, DDT 11, DDT 12, DDT 81, CEREMA Dter SO, DREAL LRMP

Annexe au programme Quelques mots clefs pour alimenter les ateliers

Atelier 1 : Quelle gouvernance de la concertation citoyenne pour un PLUi : à quelles étapes/quels objectifs/quelles cibles/quelles modalités ? Portage politique communautaire/communal , organisation thématique/territoriale, bilan de la concertation, conditions de réussite...

Atelier 2 : Quelle boite à outils en fonction des territoires ?

Pour sensibiliser, informer, viser l'appropriation du contexte territorial...: presse, publications, site internet, blog, newsletter, réseaux sociaux, logo, panneaux et expositions, marches commentées et ballades urbaines, animation dans les écoles, conférences, journées du patrimoine...

Pour échanger, coopérer, co-construire : enquêtes publiques , ateliers d'échange thématiques ou terrritorial, ateliers de prospective, lecture partagée du paysage, courriers et mails des habitants, forum, jeux de rôles et pièces de théâtre, ateliers scolaires, stand dans manifestations locales, concours photos,...)

Pour restituer: site internet, compte-rendus, réunions publiques,...

Atelier 3: Quels moyens / compétences / ingénierie mobiliser ? animation en régie / externalisée, jeu de rôles (apport de connaissance, animation, transcription), compétences dont médiation et sociologie / capacité à simplifier et vulgariser les termes techniques / capacité à border la concertation et apporter de la méthode, prise en compte dans le CC et coûts pour l'animation/ la capitalisation/ l'exploitation/ la restitution....

